



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2020 – 18H15

COMPTE RENDU

PRESENTS (42) :

Mesdames : ANDRIES, BELE-FOUQUART, BRUNET, CANARD, CHEVALIER, GILLOTS, GUILLET, HINGREZ-CEREDA, LEPROVOST, LERMYTTE, LONGUET, MERCHIER, PASSEBOSC,

Messieurs : BARBARIN, BODART, BOUCET, BUY, CHOCHOIS, COUSEIN, CUVILLIER, DEMOLLIENS, DENIS, DISSAUX, DUQUENOY, ETIENNE, FAIT, GENS, GODEFROY, HEDDEBAUX, KIDAD, LEROY, LOGIE, LOQUET, MATRAT, MAZZA, NOTEBAERT, RINGOT, ROUSSEL, ROUZE, TRONQUOY, VANHILLE, VERGRIETE;

EXCUSES AVEC POUVOIR (19) :

Monsieur ALEXANDRE, **Mesdames** ARLABOSSE, BOUCHART, **Messieurs** CARTON, DECOOL, DECOSTER, DUMONT, FASQUELLE, **Mesdames** FERMON, FERNANDEZ, **Messieurs** FIGOUREUX, GOKEL, KAHN, LECLERQ, **Mesdames** NOEL, PROUVOST, **Monsieur** PRUDHOMME, **Mesdames** VANHILLE, WAROT-LEMAIRE .

Qui en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à :

Mesdames LONGUET, GUILLET, LEPROVOST, LERMYTTE,

Messieurs ALLEMAND, BOUCLET, COUSEIN, CUVILLIER, DUQUENOY, FAIT, GODEFROY, HEDDEBAUX, LOGIE, MATRAT, NOTEBAERT, VANHILLE, MAZZA, DENIS;VERGRIETE,

EXCUSES (12):

Mesdames MULOT-FRISCOURT, WICKE,

Messieurs ALLAN, ALLEMAND, BEDAGUE, BEE, CHRISTOPHE, DUCROCQ, JULES, RYS, SANDRAS, WAROCZYK,

ORDRE DU JOUR

- **Installation du Comité Syndical**
- **Election du Président**
- **Détermination du nombre de Vice-Présidents**
- **Election des Vice-Présidents**
- **Lecture de la Charte de l'élu local**
- **Approbation du P.V. de séance du Comité Syndical du 23 janvier 2020**
- **Décision Modificative n°1**
- **Délibérations :**
 1. Délégations de pouvoir au Président
 2. Désignation des représentants du PMCO auprès des agences d'urbanisme
 3. Désignation des représentants du PMCO auprès de l'ULCO
 4. Désignation des représentants du PMCO auprès des organismes extérieurs
 5. Élection des représentants du PMCO à la Commission d'Appel d'Offres
 6. Approbation du règlement intérieur des instances du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO)
 7. Mise en place d'une lettre d'information autour du SAGE du Delta de l'Aa
 8. Etude et médiation dans le cadre de la réalisation d'un inventaire des zones humides à enjeu du SAGE du Delta de l'Aa
 9. Second Avenant au PAPI du Delta de l'Aa
 10. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association des Ports de Plaisance Maritimes et Fluviaux des Hauts-de-France (APPHF)
 11. Modification des remboursements des frais de déplacement
 12. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AGUR en 2019
 13. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AUD en 2019
 14. Attribution d'une subvention de fonctionnement à BDCO en 2019
 15. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AGUR en 2020
 16. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AUD en 2020
 17. Attribution d'une subvention de fonctionnement à BDCO en 2020
- **Publicités des arrêtés et décisions du Président**
- **Questions diverses**

Secrétaire de séance : Mme Céline-Marie CANARD

Ouverture de la séance :

Monsieur Jean-Claude DISSAUX, doyen de la séance :

« Mes chers collègues, bienvenue à cette séance d'installation du Comité Syndical du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. N'ayez aucune inquiétude concernant la présidence, c'est par habitude le doyen, donc, un président éphémère, mais j'ai de la chance parce que je serai assisté par une jeune secrétaire, notre collègue Madame Céline-Marie CANARD, si elle accepte et que vous n'y voyez pas d'objection. »

Madame Céline-Marie CANARD, secrétaire de séance :

« Oui, pas de problème. »

Monsieur le Doyen :

« Je te remercie d'accepter. »

1. Approbation du procès-verbal

Monsieur le Doyen :

« Donc, le premier point à l'ordre du jour c'est l'approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 23 janvier 2020.

Quelqu'un a-t-il des remarques, y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Je vous remercie. »

2. Installation du comité syndical :

Monsieur le Doyen :

« Le deuxième point et le plus important c'est l'installation du Comité Syndical. Le Comité Syndical est installé conformément aux statuts et comprend :

- 9 délégués pour la CAPSO, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer ;
- 2 pour la Communauté de Commune du Pays de Lumbres ;
- 10 pour la Communauté d'Agglomération du Boulonnais ;
- 6 pour la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ;
- 2 pour la Communauté de Communes Terre des 2 Caps ;
- 2 pour la Communauté de Communes Desvres-Samer ;
- 2 pour la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq ;
- 9 pour Grand Calais Terres et Mers ;
- 3 pour la Communauté de Communes Pays d'Opale ;
- 5 pour la Communauté de Communes des Hauts de Flandre ;
- 17 pour la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque) à Dunkerque ;
- 3 pour le Conseil Départemental du Nord ;
- 3 pour le Conseil Départemental du Pas de Calais.

Ces délégués sont donc déclarés installés dans leurs fonctions en tant que membres du Comité Syndical. »

3. Election du Président :

Monsieur le Doyen :

« Nous allons passer au point trois de l'ordre du jour qui est l'élection du président.

J'ai reçu la candidature de Patrice VERGRIETE, est ce qu'il y a d'autres candidatures ?

Il n'y en a pas, donc on va passer au vote à bulletin secret.

(Vote et dépouillement des résultats)

Bien. Voici les résultats, sans grande surprise, Monsieur Patrice VERGRIETE a obtenu 57 voix et un blanc.

Je le déclare donc élu Président du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. Mes sincères félicitations. Bravo. »

Monsieur Patrice VERGRIETE, Président :

« Bonjour à tous. Je vais commencer tout d'abord par vous remercier pour la confiance dont vous venez de me témoigner aujourd'hui en me réalisant à la présidence du Pôle. Très sincèrement merci. Ça fait chaud au cœur. Ça fait chaud au cœur aussi, tout simplement, de vous revoir, parce qu'on ne s'était pas vu depuis pratiquement janvier. Nous sommes presque au mois d'octobre. Notre territoire a vécu des épisodes particulièrement originaux, on va dire, particulièrement spéciaux, et c'est aussi un plaisir de vous retrouver,

avec de nouvelles têtes au Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. Merci à cet esprit collectif, à cette envie de jouer collectif.

Durant le mandat précédent, vous le savez, je me suis largement impliqué dans cette fonction avec de nombreuses rétrospections à mettre au bilan du mandat précédent, au bilan de notre collectif, puisque nous travaillons ensemble. Mais aussi quelques regrets qui, me semble-t-il, doivent faire réfléchir sur l'avenir de notre institution et j'y reviendrai.

Nous avons organisé en moyenne 3 à 4 comités syndicaux par an, de nombreuses conférences des Présidents où nous avons eu chaque fois plaisir à nous retrouver. Nous y avons abordé des tas de sujets que j'ai notamment décrits lors de la cérémonie des vœux 2020, qui fait un peu le bilan de ce mandat. Certains ont fait l'objet d'un réel intérêt de chacun.

Ce fut le cas de l'étude sur la démographie médicale et hospitalière.

La participation de toutes les intercommunalités à l'avenir des centres de tri a été aussi un vrai sujet d'engagement collectif, même si on n'a pas encore fini, en tout cas on a bien avancé sur cette réflexion collective. Je pense que ça été aussi pour beaucoup d'entre vous, une prise de conscience de ce qui se passait au niveau des centres de tri,

Le séminaire du Brexit fut très intéressant. Je pense qu'il a apporté beaucoup de réflexions aux uns et aux autres.

Et puis, je n'oublie pas l'intégration des allocations de recherche aux doctorants dans la contribution des intercommunalités, qui fut une réelle avancée, car elle consacre notre Université de la Côte d'Opale comme une université d'enseignant chercheurs. En tout cas, je pense que c'était assez décisif pour l'avenir de notre université. Je vois monsieur le Vice-Président qui me regarde. En tout cas je pense que c'était un moment important pour l'ULCO et je suis content que l'Université se soit rapprochée du Pôle.

Malheureusement en cours du mandat précédent tous les sujets ne donnèrent pas lieu à la même satisfaction, je vous l'ai dit en janvier. Je pense que ce qui me laissera le plus d'amertume c'est le rejet de l'étude sur la notoriété touristique de la Côte d'Opale. Pourquoi sans doute le moins agréable, parce que je me souviens avoir été au contact de tous les présidents d'intercommunalités au début du mandat, et le sujet qui été retenu dans la bouche de chacun des présidents d'intercommunalités, le sujet le plus commun c'était « le tourisme ». Nous sommes rapidement arrivés à l'idée que si le PMCO faisait quelque chose au niveau du tourisme c'était autour de la notion de « Côte d'Opale », de la notoriété de la « Côte d'Opale ». Evidemment, ne pas avoir réussi à conclure a été une vraie déception.

Le fait de ne pas avoir non plus un territoire continu pour le service mutualisé de défense contre la mer nous interpelle. Bien sûr cela interpelle également l'Etat, la Région. Et aussi, cela nous interpelle nous et aujourd'hui, je continue à le regretter, même si je sens que les choses avancent. On finira peut être par se retrouver tous ensemble sur ce travail mutualisé.

Et puis, il faut le reconnaître aussi, la participation à notre Comité Syndical n'a pas toujours été exceptionnelle. En tout cas, cela nous laisse réfléchir sur les sujets que l'on a en commun. Il n'est pas toujours simple de prendre de son temps d'élu pour faire 1 heure ou 1h1/2 de route, 3 heures aller-retour et assister à ces réunions de comité syndicaux, mais je pense que ça fait aussi partie de la vie de notre collectif et de la vie de notre Côte d'Opale. Néanmoins ça n'aura pas toujours eu la présence que l'on imagine.

C'est pourquoi, même si vous m'avez réélu, et je vous remercie à nouveau, je crois que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui, l'économie de nous interroger sur le pourquoi de notre Pôle, et sur les sujets qui pourraient intéresser les membres du Comité Syndical. Je pense que l'heure est venue à une véritable réflexion de fond et peut-être aussi à une introspection que ce que doit être le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale.

Ce que je vous propose aujourd'hui, c'est que nous consacrons les six premiers mois de fonctionnement du Pôle à cette réflexion. Cela ne fait pas obstacle à ce que les sujets en cours de traitement soient repris. C'est pourquoi je vous proposerai immédiatement de renouveler les Vice-Présidents dans leurs fonctions, le temps de cette réflexion de six mois, à l'exception bien entendu de ceux qui ne sont plus des nôtres aujourd'hui, soit parce qu'ils n'ont plus de responsabilités, soit parce qu'ils ne sont plus membres de ce Pôle.

Pour les six mois de réflexion, je pense qu'on pourra mettre sur la table beaucoup d'alternatives. Je pense que le but du jeu c'est « d'ouvrir les portes et les fenêtres » pour qu'on puisse effectivement se dire les choses

concrètement ; et ce que chacun, ici présent, nos institutions, nos représentants attendent du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale.

On peut imaginer des scénarios. On peut imaginer un scénario qui transformerait le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale en un lieu de discussion avec la Métropole Européenne de Lille, par exemple, et élargir du coup, solliciter la Métropole Européenne de Lille, pour rentrer dans le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, et aborder du coup les discussions d'interface entre nos deux territoires de la Côte d'Opale et la Métropole Européenne de Lille. C'est une alternative possible, et ça nous permettrait d'évoquer des sujets de mobilité, mais aussi de coopération universitaire, sanitaire, économie, touristique, événementiel. Ce sont des sujets qui pourraient être mis sur la table. Ça changerait complètement l'ADN de notre Pôle qui n'a pas du tout été construit sur cette base, mais qui pourrait aussi donner des perspectives. Parfois, nos amis audomarois ne se sont pas sentis proches des sujets littoraux, dans des sujets d'articulation entre le littoral et la Métropole Européenne de Lille, l'Audomarois se trouverait au cœur du jeu, mais chacun de nos territoires aussi.

Une autre option, c'est de privilégier une vision de Côte d'Opale élargie, et donc, plutôt, d'aller « taper à la porte » des intercommunalités de la Baie de Somme, et donc d'avoir cette vision de la Côte d'Opale qui rassemblerait l'ensemble du littoral de la région « Hauts de France », et donc pouvoir aborder des thèmes qui nous sont d'avantage communs. Bien entendu, ces thèmes communs nécessiteraient un devoir d'inventaire des uns et des autres, sans reprendre effectivement ce que nous avons déjà fait, peut-être, sans doute, probablement, en élargissant nos champs de réflexion ou champs d'action.

Si je donne ces deux hypothèses, mais il peut y avoir une 3^{ème} ou une 4^{ème}, c'est que je voudrais dire aujourd'hui, je ne me sens pas enfermé dans un cadre et il n'y a aucune raison qu'on se sente enfermé dans un cadre. C'est le moment de tout imaginer, l'essentiel étant de faire vivre le Pôle Métropolitain.

Au fond de moi, je pense que le PMCO a joué un rôle décisif au cours de ces dernières années. Ça a d'abord permis de mieux nous connaître. Combien de fois aurais-je rencontré Frédéric (CUVILLIER) si nous n'avions pas eu le PMCO ? Combien de fois, Joël (DUQUENOY), t'aurais-je rencontré s'il n'y avait pas le PMCO. Et je pourrais continuer avec chacune des intercommunalités ici présentes. On se serait sans doute ignoré les uns les autres. Jamais nous n'aurions envisagé des projets en commun. Je pense que notre Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale a du sens. Et puis j'ai pu voir les médias, au cours de l'épidémie, s'intéresser aux problématiques de la Côte d'Opale. Ce qu'était la Côte d'Opale. Manifestement, ça semble parler à la population. Un certain nombre de médias semble ressentir le besoin ou la nécessité de vouloir parler de cette notion de Côte d'Opale.

Quand nous avons préparé l'étude touristique, je me souviens, j'avais dit que la Côte d'Opale avait une très belle notoriété. Faisons-la vivre ! Pourquoi la laisser mourir ? C'est un plus pour notre territoire.

Je vous propose donc de réfléchir, dans vos intercommunalités tout d'abord, aux différents scénarios, aux différentes alternatives... Ça n'a pas beaucoup d'importance.... Je vous invite à réfléchir dans vos intercommunalité, dans les instances que vous souhaitez : les conseils communautaires, les conférences des maires, là où vous avez envie d'en débattre ; et de nous faire remonter toutes les variantes que vous jugerez opportunes, et surtout aussi, les domaines que vous souhaitez voir abordés au niveau du Pôle Métropolitain.

Je proposerai alors aux Présidents, une fois ces débats internes aux intercommunalités faits, que nous nous réunissions début novembre, ce qui nous laissera tout le mois d'octobre pour aborder à l'intérieur des intercommunalités, un débat sur le Pôle Métropolitain. On se voit début novembre entre présidents. Chaque intercommunalité, dans l'instance de son choix, pourra faire des propositions pour le Pôle. Ensuite, nous nous réunirons en Conférence des Présidents en janvier pour faire une synthèse de nos travaux et proposer un schéma d'orientation pour l'avenir du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale.

Parallèlement si vous le souhaitez, je rencontrerai les intercommunalités susceptibles de nous rejoindre que ce soit que ce soit la Baie de Somme, que ce soit la Métropole Européenne de Lille, ou les intercommunalités de Flandres par ailleurs, qui peuvent nous rejoindre aujourd'hui, qui peuvent être intéressés pour nous rejoindre, de manière à avoir aussi leur regard sur ce qu'est notre Pôle Métropolitain.

Voilà ce que je vous propose pour ces six premiers mois et j'ouvre les débats sur cette perspective, sur cette proposition que je fais aujourd'hui.

À vous la parole »

Monsieur Frédéric CUVILLIER :

« Merci Monsieur le Président. Je vous adresse tout d'abord toutes mes félicitations. Avoir l'élégance même de ne pas voter pour soi, c'est tout à fait remarquable et je vous salue toutes et tous. Quel plaisir de pouvoir se retrouver, même si nous ne sommes pas tous là, mais l'actualité y est certainement pour quelque chose.

Je ne m'attendais pas à prendre rapidement la parole, mais je trouve que c'est une très belle démarche, une très bonne démarche que celle que tu engages à cet instant. S'il s'agit d'ouvrir un nouveau chapitre de la vie commune qui est la nôtre et de définir des enjeux du Pôle Métropolitain, et si on veut lui donner la force, si on veut lui donner une impulsion nouvelle, c'est vrai que ces changements que tu as pu voir avec les uns ou les autres ; il nous faut définir des buts, des objectifs et des moyens. Qu'est-ce que les uns et les autres peuvent attendre du Pôle Métropolitain, qui vit de sa belle vie depuis un certain nombre d'années ? Où les problématiques sont partagées ou, au contraire, ne le sont pas ; et où nous avons ce lieu qui est privilégié pour à la fois partager ces enjeux, mais aussi pour en découvrir d'autres, lorsqu'il s'agit d'aider des territoires voisins, et de faire qu'on puisse additionner plutôt que de soustraire, ou plutôt que de diviser. C'est toujours plus simple de diviser et soustraire que d'additionner. Justement, compte tenu de ce que sont les enjeux pour notre territoire, les interrogations qui sont les nôtres, les obstacles, les difficultés que nous aurons à appréhender dans une année qui est une année difficile et qui ne se terminera pas par un Brexit, pour ceux qui sont concernés - et là, je pense que tout le monde est concerné - ça n'est pas juste une question de passage maritime, c'est aussi et avant tout une question économique pour nos pays, quelles qu'en soient les dominantes, et de regarder tous ensemble comment nous pouvons faire de ses obstacles, des opportunités. On a à s'interroger. On a à se questionner. Et on a à marquer, aujourd'hui, quel est l'avenir de la Côte d'Opale avant de s'ouvrir à d'autres. D'abord, d'être forts nous-mêmes. D'abord, de pouvoir écrire la feuille de route. D'abord, ça sera plus confortable pour le Président que d'avoir à la suivre, plutôt que d'essayer de faire en sorte que l'on puisse, de façon ponctuelle et au cas par cas, réunir des volontés. Et donc, à partir de cette consultation et du rendu, de savoir quel est le socle qui nous permettra d'agir.

Je trouve que c'est une belle démarche. Elle était indispensable. Je n'ai pas pu la proposer, mais si j'en avais eu l'idée, je l'aurais fait. Mais comme je n'ai pas eu l'idée, je la salue et je l'applaudis. »

Monsieur le Président :

« Merci Frédéric. D'autres interventions ? N'hésitez pas à prendre la parole, parce que c'est important. »

Monsieur Ludovic LOQUET :

« Merci. Patrice (VERGRIETE), on avait initié une réflexion sur les JO. Je pense que sur le mandat qui court, on va vers « PARIS 2024 ». Puisque tu proposes éventuellement l'ouverture également sur la métropole lilloise, je pense qu'on aurait peut-être intérêt à regarder comment le Pôle peut se positionner par rapport à « PARIS 2024 ». Je pense qu'on ne peut pas être absent de ce principe de réalité qui donnerait - sauf aléas sanitaires, bien évidemment ; mais je pense que d'ici-là on aura trouvé ou le médicament ou le vaccin - s'inscrire dans cette démarche. Il convient peut-être d'y réfléchir, sans trop tarder, dans le champ des réflexions que tu proposais à l'ensemble des intercommunalités.

Voilà. Tout simplement, c'est juste pour remettre ce sujet sur la table. »

Monsieur le Président :

« D'autres interventions ?

Vas-y Bruno (COUSEIN). »

Monsieur Bruno COUSEIN :

« Merci et félicitation Patrice. Bonjour à toutes et à tous. J'ai le plaisir de vous retrouver.

Simplement pour préciser, puisque nous nous étions rencontrés et que nous avons échangé déjà sur ces sujets, notre situation tout au sud, fait qu'effectivement, naturellement, nous réfléchissons beaucoup au rapprochement avec nos amis de la Somme, tout simplement parce que, géologiquement également, nous partageons un territoire picard avec ses trois estuaires, qui ont énormément de similitudes et beaucoup plus de similitudes, bien entendu chez nous avec la baie de Somme, qu'avec les Wateringues qui se trouvent plus au Nord. Ça fait partie des réflexions que l'on a mené, à savoir en quoi le Pôle Métropolitain peut avoir des dénominateurs communs, et comme je l'avais suggéré, peut être, une capacité d'adhésion à la carte. C'est-

à-dire des thématiques fondamentales qui peuvent être communes, une espèce de socle, et ensuite peut-être, des adhésions thématiques, en quelque sorte, en fonction de l'intérêt qu'il peut y avoir sur tel ou tel sujet.

Donc ça fait partie également des réflexions, je pense, qu'il faut mener. Parce qu'on ne partage pas tout, il ne faut pas ne rien partager. Il y a peut-être une alternative, je ne sais pas. On peut peut-être également mettre cette réflexion sur le tapis, en disant : voilà ce qui est commun, et le reste c'est peut-être, un service commun qui est proposé aux uns et aux autres, sur telle ou telle thématique sur laquelle on n'est plus sensibilisé. »

Monsieur le Président :

« Merci beaucoup, d'autres interventions ? Bertrand ? »

Monsieur Bertrand RINGOT :

« Bonsoir à tous ! Je tiens à te féliciter également Patrice, pour cette réélection. Je souhaite à tous la bienvenue. Je suis très heureux de vous retrouver.

Je pense qu'il y a beaucoup de sujets, beaucoup de compétences qui vont être évoqués dans ces réflexions. J'en vois plusieurs :

- Il y a l'enjeu des financements européens. je vois d'où je suis placé, un certain nombre d'éléments sur la consommation budgétaire, au niveau des fonds disponibles, etc., je me dis que franchement, on a un travail à faire en commun pour aller chercher des crédits européens. Je ne vais pas citer tous les programmes qui existent. En plus avec les plans de relance, il y aura de nouveaux dispositifs et je pense qu'il faut appréhender ça au moins à l'échelle du grand littoral Côte d'Opale. C'est un minimum. De toute façon, il faudra aller chercher des coopérations transfrontalières, donc si déjà on peut être doté d'une ingénierie puissante pour peser sur les négociations, ça me paraît tout à fait important.
- Je pense qu'il faudrait aussi regarder les pôles métropolitains qui fonctionnent bien. Je pense qu'on a un peu de recul maintenant. Ça serait intéressant qu'on regarde les pôles qui fonctionnent bien. Comment ils se sont mis d'accord sur les clés de financements... Un moment donné, si on veut un pôle qui agit, il faut se poser la question des participations financières. C'est inévitable. Si on veut exercer des compétences, il faut les travailler. Il faut une ingénierie de qualité. C'est indispensable parce qu'ailleurs, ça se structure. On n'est pas tout seul. On est une grande Région aujourd'hui, les territoires s'organisent, on était parmi les premiers, on doit garder cette avance en se structurant et en prenant l'initiative sur un certain nombre de sujets.
- Je rejoins Ludovic (LOQUET) sur l'aspect des JO. Il y a une belle carte à jouer quand même. Même si après, il y a un débat sur l'importance à y donner, je crois quand même qu'il y a un véritable enjeu sur les JO et sur la promotion touristique internationale. Je pense qu'il faudra en reparler. C'est la bonne échelle.

Merci. »

Monsieur le Président :

« D'autres interventions ? On s'arrête là ? »

Je vous remercie. On va lancer ça. Je vous invite au début du mois d'octobre à porter le débat au sein de vos intercommunalités, dans les instances que vous estimerez pertinentes.

J'en appelle aussi aux structures traditionnellement partenaires du Pôle, qui peuvent aussi faire une contribution : les agences d'urbanisme, l'Université... Ça peut être intéressant que l'Université nous donne son regard sur le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. Nous ne sommes pas que des financeurs de bourses à l'Université. J'aimerais beaucoup avoir une contribution de l'Université sur le devenir du Pôle Métropolitain demain. Mais aussi, pour les nombreuses instances partenaires, c'est le moment de faire vos contributions. On les rassemblera. Alors n'hésitez pas. On n'est pas seulement du côté des intercommunalités et les élus à pouvoir mettre des sujets sur la table. C'est le moment, jusqu'au mois d'octobre, jusqu'au mois de novembre, de nous proposer des choses pour structurer notre Pôle, comme le disait Bertrand (RINGOT) à l'instant.

C'est vrai que ce Pôle a une spécificité par rapport à d'autres, on n'est pas articulé autour, justement, d'une capitale. Il n'est pas articulé autour d'une métropole. Beaucoup de Pôles Métropolitains sont l'extension d'une métropole, nous avons cette spécificité finalement d'avoir des territoires qui coopèrent, qui ont fait le

choix d'un slogan : « l'union fait la force », sans forcément se retrouver autour d'une logique de métropole au sens strict du terme. C'est la raison pour laquelle notre logo correspond bien à ça. Ce n'est pas un pôle avec d'autres pôles autour. On a 5 pôles autour du moulin, ça correspond aussi à ce qu'est l'identité du Pôle. Personne n'absorbe l'autre. On est là pour coopérer entre nous et essayer de faire que chacun gagne. Je pense que c'est aussi une spécificité de notre Pôle et un élément d'identité qu'on doit réussir à conserver.

Je vous propose de consulter notre ordre du jour et on aura l'occasion de revenir dans les semaines et les mois qui viennent sur ce débat. Et donc, rendez-vous au mois de novembre. »

3. Détermination du nombre de Vice-Présidents :

Monsieur le Président :

« Je vous propose de passer à la délibération suivante, la détermination du nombre de Vice-Présidents.

Comme je vous le disais, je propose de ne rien changer pour le moment et de garder ce nombre à 12.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

4. Election des Vice-Présidents :

Monsieur le Président :

« Pour l'élection des Vice-Présidents. Alors nous avons le choix, on peut passer la soirée et réutiliser des enveloppes, ou on décide de le faire à main levée.

Qui est contre le principe de le faire à main levée ? Personne ?

Je vous remercie.

Donc je vous propose au poste de 1^{er} Vice-président la candidature de Frédéric Cuvillier.

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Frédéric, je te remercie de nous rejoindre. Je vous propose de ne pas modifier les délégations dans cette période de 6 mois, de manière à continuer les affaires courantes, mais on pourra évidemment revoir cette question des délégations à la fin de notre réflexion, en fonction des sujets qu'on aura identifiés comme majeurs. Frédéric je te propose de garder la délégation qui était la tienne, c'est à dire l'attractivité du territoire, l'impact du Brexit et des enjeux maritimes et littoraux, et cela au moins pour 6 mois.

Comme la Région a quitté le Pôle, notre ami Jean-François RAPIN n'est plus des nôtres. Je le regrette. Je l'ai dit à Xavier BERTRAND. Xavier BERTRAND a justifié son retrait du Pôle en disant qu'il n'était pas membre des autres Pôles Métropolitains, ce qui faisait aussi notre spécificité. Je le regrette. Néanmoins, je tiens à saluer l'action de Jean-François qui a franchement porté la cellule technique littoral pendant de nombreuses années et qui a abouti à ce service commun de défense contre la mer. Je pense qu'on peut se féliciter de son travail.

J'en viens donc à la 2^{ème} Vice-Présidence :

Je vous propose la candidature de Daniel FASQUELLE,

Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Je vous remercie. Daniel ne pouvait pas être là ce soir il s'est excusé auprès de moi par SMS.

Je propose donc qu'il reste chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

3^{ème} Vice-Présidence :

Je vous propose la candidature de Natacha BOUCHART,

Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Je vous propose que Natacha reste en charge du développement économique.

A la 4^{ème} Vice-Présidence :

Je vous propose la candidature de Joël DUQUENOY,

Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Joël tu peux venir nous rejoindre. La Présidence de la CAPSO était chargée de la Culture et de la Coopération transfrontalière. Je te propose de garder cette délégation pour les 6 prochains mois.

5^{ème} Vice-Présidence :

Je vous propose la candidature d'André FIGOUREUX,

Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il des votes contres, des abstentions ? Merci,
André était chargé des finances, je vous propose qu'il reste chargé des finances.

A la 6^{ème} Vice-Présidence :

Je vous propose la candidature de Madame Nicole CHEVALIER,

Y a-t-il d'autres propositions ? Il y a-t-il des oppositions, des abstentions ?

Nicole tu peux venir nous rejoindre. Tu étais chargé de la ruralité, de l'interscot, de la problématique de l'eau.
Je te propose de garder cette délégation pour les 6 mois qui viennent.

A la 7^{ème} Vice-Présidence :

Je vous propose la candidature de Christian LEROY, pour le Développement Durable et la Mobilité.

Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il des oppositions, des abstentions ?

Christian, tu peux venir nous rejoindre

Enfin, 8^{ème} Vice-Président :

Je vous propose Claude PRUDHOMME qui était chargé de la santé et du développement social.

Y a-t-il d'autres propositions ? Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Et bien, voilà, Claude (PRUDHOMME) est élu 8^{ème} Vice-Président.

Vous voyez qu'on n'arrive pas à 12, puisqu'un certain nombre de nos collègues nous ont quittés : Jean-François RAPIN, Franck DHERSIN, et d'autres... Donc, évidemment, dans la période des 6 mois, nous pourrons compléter ces vice-présidences une fois que nous auront identifié les sujets principaux du Pôle Métropolitain. »

5. Lecture de la charte de l'élu local :

Monsieur le Président :

« Je dois à présent vous faire lecture de la charte de l'élu local. »

Lecture de la charte de l'élu local.

6. Décision modificative n° 1 :

Monsieur le Président :

« J'en arrive à la décision modificative n°1. C'est une délibération d'adaptation du budget.

Cette décision modificative porte sur deux objets :

- Une ventilation différente des dépenses de personnel mais sans incidence financière,
- Dans le cadre du SAGE, un inventaire des zones humides financé pour moitié par l'Agence de l'Eau et pour moitié par les EPCI concernés. Vous savez que c'est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et qui est un sujet difficile.

Est ce qu'il y a des questions sur ces décisions modificatives ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Je vous en remercie. »

La décision modificative est adoptée à l'unanimité.

7. Délibérations :

Monsieur le Président :

« J'en arrive aux différentes délibérations : »

1. Délégations de pouvoir au Président :

Monsieur le Président :

« C'est la reconduction exacte du mandat précédent,
Y a-t-il des oppositions ? Des questions ? Des votes contre ? Des abstentions ? Merci »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Désignation des représentants du PMCO auprès des agences d'urbanisme :

Monsieur le Président :

« J'en viens aux désignations de nos représentants auprès des différentes instances à commencer par les agences d'urbanisme.

Pour l'agence de Saint Omer :

On vous propose de reporter au prochain Comité Syndical, la désignation des représentants auprès de l'agence d'urbanisme de Saint-Omer.

Pour l'agence de Boulogne sur Mer :

J'ai reçu la candidature de

- M Olivier BARBARIN
- Mme Mireille HINGREZ-CEREDA

Il y a-t-il d'autres candidatures ? Des questions ? Des abstentions ? Ils sont donc élus.

Pour l'agence de Dunkerque :

J'ai reçu la candidature de

- Mme Florence ANDRIES
- Mme Sylvaine BRUNET
- M Jean BODART

Y a-t-il d'autres candidatures ? Des questions ? Des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Désignation des représentants du PMCO à l'ULCO :

Monsieur le Président :

« Nous devons désigner nos représentants à l'ULCO.

Au Conseil d'Administration :

- Je propose au Conseil d'administration que ce soit Monsieur Daniel FASQUELLE compte-tenu de sa délégation.

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

Au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, je propose :

- Un titulaire : M Julien GOKEL
- Un suppléant : M Henri WAROCZYK

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus.

Au Conseil Scientifique :

- M Daniel FASQUELLE

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

Au Conseil Consultatif de la Formation Continue :

- M Julien GOKEL

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

A l'IUT :

- M Henri WAROCZYK

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

Au Conseil de l'Ecole d'Ingénieurs :

- Un titulaire : M Benoît ROUSSEL

- Un suppléant : M Henri WAROCZYK

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus.

Au campus de la mer :

- M Olivier CARTON

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

A la COMUE :

- M Daniel FASQUELLE

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Désignation dans les organismes extérieurs :

Monsieur le Président :

« Il vous est proposé :

ATMO Hauts de France :

- M Éric GENS

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

MOT :

- Je vous propose d'y siéger.

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je suis donc élu.

SAGE du delta de l'Aa :

- Monsieur Ludovic LOQUET

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Il est donc élu.

Comité consultatif de la réserve du platier d'Oye :

- Mme Nicole CHEVALIER

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Elle est donc élue.

Commission départementale des risques naturels majeurs du Nord :

- Un titulaire : Mme Marie LERMYTTE

- Un suppléant : M Sylvain MAZZA

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus.

Conseil de développement du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) :

- Un titulaire : Mme Sylvaine BRUNET

- Un suppléant : M Laurent NOTEBAERT

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus.

Conseil de gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picard et de la Mer d'Opale :

- Un titulaire : M Daniel FASQUELLE

- Un suppléant : M Frédéric CUVILLIER

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Désignation à la Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur le Président :

« Conformément à la réglementation, la présidence de la Commission sera assurée par le Président ou son représentant. Je vous propose un représentant en la personne de Mme Sylvie GUILLET.

Pour les autres membres siégeant à la CAO sont proposés les membres titulaires suivants

- Mme Danièle BELE-FOUQUART
- M Antoine LOGIE
- M Guy ALLEMAND
- Mme Brigitte MERCHIER
- M Walter KAHN

Les membres suppléants suivants :

- M Sylvain MAZZA
- M Olivier BARBARIN
- M Guy HEDDEBAUX
- M Laurent DENIS
- M Jean-Claude ALLEXANDRE

Y a-t-il d'autres candidats ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Ils sont donc élus. Merci à ceux qui viennent d'être désignés de s'occuper pour nous de la CAO. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Approbation du règlement intérieur :

Monsieur le Président :

« Il n'y a pas évolution à l'heure actuelle, mais nous pourrions y revenir dans six mois s'il faut faire évoluer le règlement intérieur.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Lettre d'information du SAGE du delta de l'Aa « Ici et là » :

Monsieur le Président :

« Cette lettre d'information a connu 18 numéros jusque fin 2016 et s'est interrompue depuis. Il nous a paru utile de la réactiver et surtout de donner une information régulière aux élus et aux partenaires. L'agence de l'eau participera à hauteur de 50 % du coût, soit 20 000 euros.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Inventaire des zones humides à enjeu du sage du Delta de l'Aa et médiation

Monsieur le Président :

« C'est principalement sur ce point des zones humides que la discussion a échoué et n'a pas permis de mener à terme la révision du SAGE, vous savez tous. Je pense qu'on est tous concerné. Il faut aujourd'hui relancer la concertation sur le sujet pour dépasser ces points de blocage. Il est proposé d'externaliser cette mission de réécriture technique et de médiateur pour un montant de 150 000 euros partagés entre l'Agence de l'Eau et les différentes intercommunalités concernées.

Est-ce que tout le monde avec ça ? Je pense que c'est un sujet extrêmement important, vous le savez tous, pour le développement du territoire. Tout le monde est d'accord ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. Second avenant au PAPI du delta de l'Aa :

Monsieur le Président :

« Il s'agissait d'actualiser le programme d'actions du PAPI de l'Aa, notamment en fonction des demandes respectives de la CCRA et de l'institution Intercommunale des Wateringues.

Ce nouveau programme révisé a été présenté après commission inondations de bassin le 1^{er} juillet 2020 et a reçu un avis globalement positif.

Il vous est donc proposé de signer cet avenant :

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association des Ports de plaisance maritimes et fluviaux des Hauts de France :

Monsieur le Président :

« Je rappelle que c'est historiquement le SMCO, maintenant PMCO, qui a porté cette fédération des ports de plaisance. Elle s'est muée en association en impliquant les ports fluviaux. La Région devait prendre le relais. Ça commence à faire longtemps que la région devait prendre le relais du financement. Ce qui n'est toujours pas le cas à ce jour. Je m'en suis entretenu avec Xavier BERTRAND au cours de l'été. Mais si je vous propose aujourd'hui d'acquitter encore notre contribution cette année, cela ne pourra évidemment pas durer. Je le répète et le redit au Président de Région, je pense qu'il est temps que la Région se saisisse de la politique des ports de plaisance. Les ports eux-mêmes contribuent à la même hauteur que le PMCO et les ports fluviaux la plupart extérieurs à notre territoire contribuent faiblement. Il faut que la Région prenne le relais. En attendant, je vous propose qu'on prenne le relais et que nous ne laissions pas tomber cette association.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie.

Je pense que cela vaut la peine que j'écrive à nouveau, au Président de Région. Ça commence à devenir urgentissime. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. Remboursement des frais de déplacement des agents du PMCO :

Monsieur le Président :

« Il convient de renouveler cette délibération avec les tarifs actualisés en début de mandat.

Je suppose qu'il n'y a pas d'oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12. à 17 : Subventions aux agences d'Urbanisme de St Omer, Dunkerque et Boulogne sur Mer

Monsieur le Président :

« Vous avez 6 délibérations :

- 3 concernent 2019 et les fonds n'avaient pu être versés dans les temps,
- Les 3 autres concernent 2020.

Nos agences d'urbanismes sont de précieux soutien à notre réflexion, je leur en remercie.

Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ? Je vous en remercie pour leur travail. Ils le méritent. »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Voilà nous avons épuisé notre ordre du jour. Il y a un pot de prévu. Je dois donc vous rappeler en responsabilité, de suivre les gestes barrières. Je vous remercie. Bonne soirée à tous. »